

Communiqué de presse

Evry, le 28 mars 2013

Enquête publique SDRIF 2030 La CCI Essonne encourage les entreprises à y participer

L'enquête publique sur le projet de Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) à 2030 se déroule du 28 mars au 30 avril 2013. Une fois le SDRIF adopté, celui-ci s'imposera aux différents documents d'urbanisme¹. La CCI Essonne encourage les entreprises du territoire à participer à l'enquête publique sur ce projet.

Le SDRIF est en effet particulièrement important pour les entreprises car il conditionne :

- **L'aménagement régional et territorial** (localisation des grands équipements, des secteurs de densification et d'urbanisation, des espaces non constructibles, l'offre de logement...)
- **Les transports** (routiers, aériens, fluviaux, ferroviaires, transports en commun...)
- **Le développement économique** (les zones d'activités, de logistique, d'emplois...).

Les entreprises sont invitées à consulter le projet de SDRIF et à déposer leurs observations sur les registres disponibles dans les lieux d'enquête (en Essonne, le dossier sera dans les mairies d'Evry, d'Etampes et de Palaiseau) ou en ligne sur www.enquetespubliques.iledefrance.fr.

Pour rappel, la CCI Paris Ile-de-France a émis le 14 février 2013 « un avis favorable assorti de réserves² » sur le projet SDRIF 2030 arrêté par le Conseil Régional le 25 octobre 2012. Dans sa contribution à cet avis régional, la CCI Essonne a fait prévaloir les intérêts et besoins des entreprises du département.

A cet égard, elle est satisfaite de voir retenu dans ce projet de SDRIF un certain nombre d'orientations stratégiques pour le territoire essonnien :

- la recherche d'un aménagement régional polycentrique identifiant pour l'Essonne trois territoires d'intérêt métropolitain (TIM),
- la réalisation du Grand Paris Express et la poursuite de l'amélioration de l'existant,
- la réaffirmation de Paris-Orly dans son rôle d'aéroport international, maillon essentiel de l'attractivité de Paris Ile-de-France,
- et la prise en compte de la logistique, notamment fluviale.

La CCI Essonne a également exprimé plusieurs demandes relatives aux territoires d'intérêt métropolitains :

1. Pour le TIM Grand Orly, Seine-Amont et Plaine centrale du Val-de-Marne, la CCI Essonne a regretté l'absence de franchissement routier de la Seine entre Vigneux et Athis-Mons compliquant l'accès à la plateforme aéroportuaire depuis la rive droite. Elle a souligné la nécessité du contournement routier sud de la plateforme d'Orly.
2. Pour le TIM Vallée de la Bièvre aval, plateau de Saclay, la CCI Essonne a demandé l'inscription dans le SDRIF de l'amélioration de la desserte routière du plateau de Saclay et l'intégration du Parc d'activités de Courtaboeuf dans ce TIM.
3. Pour le TIM Centre Essonne Seine Orge, la CCI Essonne a alerté sur le nécessaire désenclavement du territoire en transports en commun, l'émergence d'un pôle économique majeur sur l'emprise de l'ex-BA 217 étant largement conditionnée par une bonne desserte en

¹ PLU, SCoT

² L'intégralité de l'avis des CCI franciliennes est en ligne sur le site de la CCI Paris Ile-de-France - Rubrique Etudes et prises de position

Contact presse : Jérôme Onado, T. 01 60 79 90 05, 06 45 99 31 38 j.onado@essonne.cci.fr

Suivez la CCI Essonne sur les réseaux sociaux :    

CCI Essonne - 2 cours Monseigneur Roméro - CS 50135 - 91004 Evry Cedex - www.essonne.cci.fr

transports en commun et par un recul du front urbain qui n'obérerait pas son potentiel de développement économique.